



AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes
Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon
Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18
Site : <http://www.vvv-sud.org>

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud

n°40 02 Novembre 2016

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Parution : mensuelle

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo) et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, Th. Bennegen, M. Bourgeat, D. Brisset, O. Brun, JL Calmettes, JP Chapou, JJ. Courrée, P. Delon, M. Delphin, JF Dubremetz, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, I. Grossier, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Moisan, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, A. Picaut, Ph. Rançon, G. Rouland, B. Savary, J. Savary, A. Senicourt, D. Siffray, H. Simonet, E. Thyss, R. Unseld, D. Wénisch, ...).

Lettre n°40 : envoyée à : 180 personnes, inscrites avant le 01-11-2016.

Voici le numéro 40 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

Etranger

Canada

Imposer le casque à vélo ne réduit pas les blessures, résultat d'une nouvelle étude canadienne

Le Devoir du 12 novembre 2015 publie un article qui cite les résultats d'une étude universitaire récente réalisée au Canada. La principale conclusion est : « Imposer le casque de vélo ne réduit pas les blessures. Les pistes cyclables et autres voies réservées sont plus utiles ». Le journal Le Soir, sous le titre : "Les lois qui obligent le port du casque à vélo ont peu d'effet sur les blessures

à la tête », écrit ceci : une nouvelle étude universitaire démolit la croyance selon laquelle il faut rendre obligatoire le port du casque pour protéger les cyclistes, comme l'envisage le gouvernement Couillard au Québec. Cette étude étonnante — la plus importante jamais menée sur ce sujet au Canada — compare les taux d'hospitalisation de cyclistes dans les dix provinces et les trois territoires canadiens. Les taux de blessures (y compris à la tête) sont les mêmes dans les provinces qui obligent les cyclistes à porter un casque et celles, comme le Québec, où le port du casque est facultatif."

Voir étude ici : <http://www.ledevoir.com/documents/pdf/etude_casque.pdf Voir : <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/454931/le-casque-de-velo-obligatoire-est-inutile-contre-les-blessures>

Danemark

Les feux passent au vert pour les cyclistes (un projet innovant à Aarhus)

Au Danemark, les feux rouges passent automatiquement au vert. Il suffit d'accrocher dans la roue un réflecteur spécial pour être détecté bien avant le carrefour. C'est un projet en phase de test fin 2015 dans la ville d'Aarhus. Source : DR AF3V région Centre. Voir : <http://www.techinsider.io/denmark-is-testing-rfid-bike-tags-that-change-stoplights-2015-11>

France

Schéma national des VVV : une carte de l'état d'avancement du réseau

En Mars 2015, l'association des Départements et Territoires Cyclables a publié une carte du Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes de France. Cette carte décrit l'état d'avancement des grands itinéraires de VVV du Schéma national. Elle montre que certaines Véloroutes sont presque achevées, alors que d'autres sont très faiblement réalisées. En 2015, le SN3V français est réalisé à 55% : sur les 21 000 km inscrits, 11 000 km sont aujourd'hui en place. Depuis 2010, ce sont donc plus de 4 800 km de véloroutes et voies vertes qui ont été aménagés ! Mais de tous les itinéraires français, ceux du schéma européen, EuroVelo, progressent le plus vite. La carte donne l'état d'avancement de chaque Véloroute. Voir : <http://www.departements-regions-cyclables.org/> Voir la carte (téléchargement possible): <http://www.departements-regions-cyclables.org/schemas-itineraires/schema-national> ou : <http://www.departements-regions-cyclables.org/ressources/categorie/publication-reference>

France

22 mesures de Sécurité Routière : le casque obligatoire pour les cyclistes de moins de 12 ans .. Réaction de la FUB

Dans le cadre des 22 mesures pour la sécurité routière, adoptées à l'automne 2015 (plan PAMA), le port d'un casque certifié a été rendu obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. Les associations cyclistes dont la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) critiquent cette mesure qu'elle jugent peu utile, et craignent que cette décision préfigure un projet d'obligation du port du casque à vélo pour tous les usagers, quel que soit leur âge. Selon ces associations : « pour baisser le nombre de tués et blessés graves, tous usagers confondus, l'enjeu clef est la baisse des vitesses et non de "fausses bonnes idées", comme une obligation du port du casque. Ainsi, pour économiser des vies de cyclistes, la FUB demande depuis de nombreuses années : 1/ La mise en place massive de la "ville 30", qui consiste à changer de paradigme : le 30 km/h devient la règle, tandis que le 50 km/h est l'exception, réservée aux axes principaux : à l'image de la mesure qui vient d'être prise à Grenoble, et qui s'applique déjà avec succès à Lorient, Fontainebleau... 2/ La généralisation de la baisse de la vitesse à 80 km/h sur le réseau secondaire : c'est la vitesse des automobiles qui tuent les automobilistes, les cyclistes et les piétons (et non l'absence de casque). 3/ Des mesures concrètes de sensibilisation des conducteurs motorisés aux dangers que représentent les angles morts, la non-utilisation des rétroviseurs et des clignotants, le sur-teintage des pare-brises, le stationnement sur les voies cyclables. 4/ La remise à jour des normes d'éclairage des vélos : un bon éclairage permet d'éviter des accidents, un casque ne peut, au mieux, qu'en limiter les conséquences. 5/ Pour les jeunes, et notamment les moins de 12 ans, rendre systématique l'apprentissage de la mobilité à vélo, dans un cadre scolaire, comme cela se pratique dans nos pays voisins, mesure plus efficace

qu'une obligation arbitraire de port du casque ».
Voir : <http://www.sudouest.fr/2015/10/02/leurres-drones-ethylotests-de-demarrage-les-nouvelles-mesures-de-la-securite-routiere-2142410-4755.php>
Voir article du 23-09-2015 : <http://isabelleetlevelo.20minutes-blogs.fr/archive/2015/09/23/casque-pourquoi-les-cyclistes-devraient-ils-porter-le-chapea-922300.html>
Voir article du 30-10-2015 : http://www.liberation.fr/futurs/2015/10/30/faut-il-porter-un-casque-a-velo_1410027

France

Un « Guide du Routard vélo » sur la Vélodyssée (1200km) paru en mai 2016

Après leur premier Guide du Routard consacré à la Loire à vélo, paru en 2015, le Guide du Routard publie en mai 2016 leur deuxième Guide consacré aux grands itinéraires vélo en France : « La Vélodyssée, l'Atlantique à vélo, de Roscoff à Hendaye », 256 pages. 16 euros. C'est une initiative de France Vélo Tourisme, qui a réussi à convaincre l'éditeur de cette collection de Guides du Routard d'ajouter une collection de Guides de randonnée vélo. Ce guide réunit dans un seul volume, très épais, mais au format sacoché de guidon, à spirales, les cartes et informations touristiques et pratiques d'un Guide pour randonner à vélo. Il le fait sur un très long itinéraire de 1200km, découpé en 34 étapes. Les cartes sont claires et le guide est bien documenté et clair. Les autres Guides parus (éditions Ouest France, éditions Chamina) ont découpé l'itinéraire en deux ouvrages. Le pari du Guide du Routard de tout réunir en un seul volume est tenu. Voilà un nouveau Guide dans une collection très connue du grand public, qui favorisera les randonnées à vélo.

Voir : <http://www.francevelotourisme.com> et :

http://boutique.francevelotourisme.com/category.php?id_category=11

Voir la Vélodyssée : <http://www.francevelotourisme.com/base-1/itineraires/la-velodysee-atlantique-a-velo>

Voir site officiel de la Vélodyssée : <http://www.lavelodysee.com>

Voir une analyse du Guide: <http://www.isabelleetlevelo.fr/2016/05/25/guide-la-velodysee-le-routard>

Régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin et Midi-Pyrénées

SIGNEZ LA PETITION POUR DEMANDER LA VOIE VERTE CAHORS-CAPDENAC (68 KM)

Dans la vallée du Lot le projet de Véloroute avance, mais rien n'est réalisé dans le département du Lot entre Cahors et Capdenac. Pourtant il existe entre ces deux villes une ancienne voie ferrée, sans activité ferroviaire depuis 20ans, désaffectée, qui pourrait être transformée en une belle Voie Verte. L'AF3V demande une Véloroute dans la vallée du Lot depuis 2001, Voir ici: <http://www.vvv-sud.org/demandeslot.html>

L'AF3V a organisé une randonnée militante en juillet 2011 pour accélérer la réalisation de cette Véloroute, réalisée seulement entre Aiguillon et Cahors (150km). Voir ici:

<http://velotroutte2011.le-pic.org>

L'AF3V- délégation Midi-Pyrénées, s'est prononcé en 2011 en faveur d'une utilisation de l'emprise de la voie ferrée Cahors-Capdenac, désaffectée et sans activité ferroviaire, par une Voie Verte, en priorité entre Cahors et Vers, et idéalement sur toute la longueur Cahors-Capdenac (68km), pour constituer un élément très attractif de la Véloroute vallée du Lot.

L'AF3V- délégation Midi-Pyrénées a rappelé en 2011 que les études réalisées montrent l'absence de perspective de réouverture en exploitation ferroviaire, et a souligné que la transformation en Voie Verte est le meilleur moyen de sauvegarder la continuité de l'emprise, de réhabiliter les ouvrages, et donc de conserver une possibilité de retour au ferroviaire.

Voir ici: <http://www.vvv-sud.org/demandeslot.html>

L'AF3V- délégation régionale Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon appelle aujourd'hui (2016) à signer la pétition portée par « Le Collectif pour la Voie Verte en Vallée du Lot ».

= soit sur le site de Cahors Cyclotourisme, association Relais local de l'AF3V pour Cahors
ici: <http://www.cahorscyclotourisme.com> et:

<http://www.cahorscyclotourisme.com/2015/11/defendre-le-projet-de-la-voie-verte-de-la-vallee-du-lot.html>

= soit **directement sur le site du Collectif pour la Voie Verte en Vallée du Lot**, ici:

<http://collectifvoieverte-lot.jimdo.com>

MERCI DE FAIRE SUIVRE CET APPEL A VOS ADHERENTS, AMIS, COLLEGUES, Cyclistes, piétons, joggers, marcheurs, rollers, personnes en situation de handicap, amoureux de la nature et du patrimoine, Soyons nombreux à demander cette Voie Verte ...

Pour signer la pétition : <http://collectifvoieverte-lot.jimdo.com>

Régions Occitanie (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) et Nouvelle Aquitaine

Séminaire de valorisation touristique et économique du canal des Deux Mers et plan d'action pour le canal des Deux mers, avec création de la Véloroute

Voies Navigables de France et les deux régions Occitanie (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) et Nouvelle Aquitaine, ont présenté le 23 juin 2016 à Toulouse les résultats de deux études récentes : une sur la relance du fret sur le canal de Garonne et la Garonne fluviale, une sur le développement des ports du canal et les services aux usagers. Sandrine Derville, vice-présidente du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, et Carole Delga, présidente du Conseil Régional de la Région « Occitanie », ont souhaité une action forte de valorisation de l'ensemble du canal des Deux Mers, avec une relance de la « Charte interrégionale de développement et d'aménagement du canal des Deux Mers ». Un observatoire des fréquentations et impacts devrait être créé. L'aménagement de la Véloroute-Voie Verte « Le canal des Deux Mers à vélo » a été une des actions citées, et au cœur du projet, avec la nécessité de réaliser l'aménagement dans l'Aude et l'Hérault. La Délégation régionale de l'AF3V, invitée, était présente et a fait publiquement trois demandes : 1-Jouer la synergie tourisme fluvial-tourisme terrestre, en aménageant des ports ouverts aux usagers pédestres et cyclistes du canal ; 2- Jouer la synergie entre les travaux de replantation et de réfection des berges, en cours dans le cadre de l'action contre le « chancre coloré », et la création de la Véloroute : pour chaque tronçon avec replantations d'arbres, chaque fois aménager en même temps la Voie verte sur le chemin de halage : travailler ainsi par tronçons courts, sans attendre de lancer –dans 10 ans ?-de grandes sections de la Voie Verte... 3- Améliorer la Véloroute dans la traversée de Toulouse et créer une halte-services à chaque entrée de la ville. A la fin du séminaire, Carole Delga, présidente du Conseil Régional de la Région « Occitanie », a annoncé, en privé (pas au micro) à l'AF3V que le Conseil Régional allait adopter vendredi 24 juin 2016 une action pour les Véloroutes et Voies Vertes (schéma régional) !! Si cela est confirmé c'est une bonne nouvelle !! à suivre... Voir la Charte interrégionale du canal des Deux Mers : <http://www.midipyrenees.fr/Le-canal-des-deux-mers>

Voir sur la Véloroute « Le canal des Deux Mers à vélo (V80) » (réunion du Comité d'itinéraire): <http://www.scoop.it/t/politiques-cyclables/?tag=Canal+des+2+mers+%C3%A0+v%C3%A9lo>

Voir site AF3V : <http://www.af3v.org/Canal-des-2-Mers-V80.html>

Voir article du 15-09-2013 : <http://www.ladepeche.fr/article/2013/09/15/1709445-la-deuxieme-vie-du-canal-du-midi.html>

Anc. Région Aquitaine

Gironde

Une Véloroute de liaison entre Castets-en-Dorthe et Langon, pour prolonger la Véloroute « Le Canal des Deux Mers à vélo » (V80)

La Véloroute « Le Canal des Deux Mers à vélo » (V80) offre un parcours à 99% en Voie Verte, parfaitement continu, le long du canal de Garonne, entre Toulouse et Castets-en-Dorthe, sur 193km.

Depuis 2014, une courte Véloroute de liaison de 9km relie sur des chemins en bord de Garonne

cette extrémité du canal et de la Voie Verte, (écluse de Castets-en-Dorthe) à Langon, ville qui dispose de nombreux services et d'une gare (accès en train).

A Langon, il est possible de rejoindre la « Voie Verte de Mios à Bazas » dont une branche arrive jusqu'à la gare de Roaillan, à 4km de Langon. Cette Voie Verte conduit à Mios, et au Bassin d'Arcachon où elle rejoint la Vélodyssée.

L'AF3V soutient l'action lancée localement pour demander une Voie Verte entre Roaillan et Langon (4km), et au-delà jusqu'à Saint-Macaire.

Voir la fiche du site AF3V: Véloroute des Deux Mers de Langon à Castets-en-Dorthe:<http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=462>

Voir la fiche du site AF3V: Voie Verte de Mios à Bazas:http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=17

Signez la pétition pour demander une Voie Verte Roaillan-Langon-Saint-Macaire:<https://fr-fr.facebook.com/Voie-verte-Roaillan-Langon-St-Macaire-Castets-en-Dorthe-528347357252381>

Gironde

Une pétition pour relier Roaillan et Bazas

L'AF3V soutient l'action lancée localement pour demander une Voie Verte entre Roaillan, fin actuelle de la branche de la Voie Verte Mios-Bazas, et Langon (4km), et au-delà jusqu'à Saint-Macaire.

Voir la fiche du site AF3V: Véloroute des Deux Mers de Langon à Castets-en-Dorthe:<http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=462>

Voir la fiche du site AF3V: Voie Verte de Mios à Bazas:http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=17

Signez la pétition pour demander une Voie Verte Roaillan-Langon-Saint-Macaire:<https://fr-fr.facebook.com/Voie-verte-Roaillan-Langon-St-Macaire-Castets-en-Dorthe-528347357252381>

Landes

Voie Verte de l'Adour Maritime le long de la RD74 (11km) ouverte en avril 2016, comme un tronçon de l'Eurovéloroute n°3 qui rejoindra la Vélodyssée à Bayonne

En 2016 le Département des Landes a créé une quasi-Voie Verte qui longe la rive droite de l'Adour sur 11km, entre St-Laurent-de-Gosse (carrefour D74-D12), en face d'Urt, et Tarnos, à 3Km de Bayonne. C'est un tronçon de la future Euro-Véloroute EV3 qui traversera les Landes et longera l'Adour entre Dax et Bayonne. À cause du site difficile, car la RD74 longe l'Adour de près, entre la digue et les maisons, l'aménagement a été important et c'est tout le « partage de l'espace » entre route et Voie Verte qui a été réorganisé, avec pour objectif de réduire la vitesse des automobiles et de créer une Voie Verte parallèle. Cette Voie Verte, qui a un bon revêtement, et une largeur moyenne de 2,50m, est une réussite : elle permet aux marcheurs, joggers, rollers, et cyclistes de découvrir en toute sécurité cette partie du fleuve dite « maritime » car soumise aux effets de la marée. L'aménagement sera prolongé en aval jusqu'à Bayonne, et en amont jusqu'à Dax, en longeant la rive droite de l'Adour. L'AF3V, qui a soutenu ce projet, notamment lors des enquêtes publiques, invite tous les randonneurs à venir découvrir la région du Bas Adour qui permet de faire de grandes balades à pied et à vélo.

Voir fiche du site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=450>

Anc. Région Languedoc-Roussillon

Aude

Narbonne : mise à dispositions de vélos pour les habitants

A Narbonne, le Centre social et culturel Nelson Mandela, après avoir effectué des actions de sensibilisation autour du vélo, propose, dans le quartier Saint-Jean Saint-Pierre et l'Arche, en 2016, des vélos aux habitants. Ces vélos sont mis à disposition des habitants gratuitement. Cette mise à disposition s'effectue aussi au centre-ville à la Maison des potes et au service Médiation.

Voir : <http://www.lindependant.fr/2016/02/20/narbonne-emprunter-un-velo-c-est-desormais->

possible,2159624.php

Pyrénées-Orientales

Le BIP, vélo en libre-service à Perpignan, s'arrêtera en 2017: fin de ce système, par manque de fréquentation

Les vélos en libre service, c'est fini à Perpignan. Le nombre d'abonnés reste si anecdotique que la ville a décidé de dire stop. Le contrat avec la société Clear Channel, opérateur de Bip, ne sera pas renouvelé à son terme, dans 2 ans. Le système BIP a été créé en 2008, avec 15 stations et 150 vélos.

Voir article du 04-11-2015: <http://france3-regions.francetvinfo.fr/languedoc-roussillon/pyrenees-orientales/perpignan/le-bip-velo-en-libre-service-fait-un-flop-perpignan-843999.html>

Voir le site de BIP : <http://www.bip-perpignan.fr/modulos/modulos.php?TU5fSU5GT1JNQUNJT04%3D&Mw%3D%3D&Nq%3D%3D> Voir présentation sur le site de loco velo.com : <http://locovelo.com/le.principe-7-3-27.php>

Pyrénées-Orientales

La « Vélittorale (EV8) » avance entre Canet et Argelès-sur-Mer

La Vélittorale, élément de la Véloroute européenne EV8 (ou méditerranéenne), est un itinéraire jalonné de type Véloroute, aménagé par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales le long de la mer, qui devrait atteindre plus de 35km entre Le Barcarès et Argelès-Plage. En 2013 un premier tronçon de 13km a été ouvert entre Le Barcarès et Canet-en-Roussillon. Ce tronçon continu, qui longe la RD81, est constitué à 70% de Voie Verte, avec deux belles passerelles. En 2015-2016 trois nouveaux tronçons ont été ouverts en Voie Verte, avec 4km le long de l'étang de Canet, 2km avenue A. Lanoux à St-Cyprien, et 4km le long de la RD81 entre St-Cyprien et Argelès-sur-mer (total : +10km). Mais les travaux sont inachevés et le jalonnement est parfois mauvais. Il existe deux grandes « coupures », sans aménagement et sans signalisation (panneaux directionnels): la traversée de Canet-en-Roussillon (6km), et la traversée de St-Cyprien (3km). Voir la fiche du site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=376>

Anc. Région Limousin

Pas de « Brève » pour cette région.

Anc. Région Midi-Pyrénées

Ariège

La Voie Verte en Pyrénées Cathares en cours de mutation, et déjà améliorée sur 22km dans l'Ariège avec absence de barrières aux entrées

La Voie Verte en Pyrénées Cathares relie Lavelanet à Mirepoix, en Ariège, sur 38 km, avec plusieurs tronçons qui passent dans l'Aude, pour 15km environ. Créée en 2007, cette Voie Verte présentait un mauvais revêtement en graviers ou terre, et des barrières difficiles. Depuis 2013 les choses évoluent, et une véritable rénovation complète est en marche. Le Département de l'Ariège a déjà rénové et amélioré 22km en posant un revêtement en sable stabilisé de bonne qualité, et en aménageant toutes les entrées de la Voie Verte de façon parfaite: absence totale de barrières ou potelets, panneaux de signalisation: « Voie Verte » et « Tenez votre chien en laisse », sol revêtu en dur sur 20m pour faciliter freinages et manoeuvres, garde-corps longitudinaux en bois sur 20m pour « marquer l'entrée ». Sur les tronçons « audois » (15km), les barrières anciennes ont toutes disparu, les ouvrages (ponts) ont été rénovés, et il reste à améliorer le revêtement (travaux prévus en 2017 et 2018). Quatre traversées de route devraient aussi être sécurisées. Allez visiter cette « nouvelle » Voie Verte -ou cette Voie Verte « en mutation »-, qui permet de magnifiques balades, avec un parcours vallonné et souvent ombragé, des paysages variés, et plusieurs cités remarquables qui méritent une visite: Lavelanet, Chalabre, Camon, Mirepoix, ...

Voir la fiche du site AF3V: <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=221>

Voir : <http://www.vvv-sud.org/projetsariege.html>

Aveyron

St-Côme d'Olt : projet de « piste piétons-vélos » de 1,60m de large et 1200m de long avenue d'Espalion

En 2016, la Mairie de St-Côme d'Olt (vallée du Lot) va réaliser une piste mixte piétons-vélos de 1200m de long sur l'avenue d'Espalion, jusqu'au pont. Mais il semble bien qu'il s'agira, en fait, d'un trottoir de 1,60m de large, ce qui est insuffisant pour permettre une mixité des usagers. Il faudrait 2,50m de large. Dommage.

Voir : <http://www.ladepeche.fr/article/2016/01/12/2254003-voeux-de-la-municipalite-finances-saines-et-nombreux-projets.html>

Voir : [https://www.saint-come-](https://www.saint-come-olt.com/index.php?mact=News,cntnt01,detail,0&cntnt01articleid=18&cntnt01returnid=63)

[olt.com/index.php?mact=News,cntnt01,detail,0&cntnt01articleid=18&cntnt01returnid=63](https://www.saint-come-olt.com/index.php?mact=News,cntnt01,detail,0&cntnt01articleid=18&cntnt01returnid=63)

Aveyron

La Véloroute Voie Verte Bouillac-St-Parthem en rive gauche du Lot avance en 2016: après les 5km ouverts entre Bouillac et Boisse-Penchat, poursuite des travaux (chemins forestiers, passerelles, signalétique, ...)

La Communauté de Communes de la Vallée du Lot (CCVL) aménage depuis trois ans un itinéraire « Au fil du Lot » qui sera un élément de la Véloroute de la vallée du Lot. Ce projet créera un itinéraire sécurisé en Voie Verte, quasi Voie Verte ou chemin peu circulé, en rive gauche du Lot, entre Bouillac et Grand-Vabre, en passant par Boisse-Penchat, Flagnac, Port d'Agrès, St-Parthem, sur 29km. En 2016 un premier tronçon de 5 km a été ouvert entre Bouillac et Boisse-Penchat, sur la rive gauche, et cela permet d'éviter la RD840 très dangereuse. En 2016 les travaux d'ouverture de nouveaux chemins en rive gauche se poursuivent sur la commune de Saint-Parthem. L'appel d'offres pour la signalétique (panneaux de police et de direction) a été lancé à l'automne. L'enquête parcellaire qui permettra de poursuivre les travaux est également en cours jusqu'au 8 Novembre 2016.

Un appel d'offres a aussi été lancé pour la construction d'une passerelle sur le Lot juste en amont du barrage-écluse de Marcenac. Enfin un appel d'offres vient d'être lancé pour la construction de trois passerelles sur les ruisseaux affluents du Lot, passerelles nécessaires pour créer la continuité de la Véloroute le long du Lot. En 2017 plusieurs nouveaux tronçons pourront être ouverts.

Voir 3 passerelles: <http://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/conception-et-realisation-de-3-passerelles-dans-le-cadr/ao-7122625-2>

Voir passerelle Marcenac: <http://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/conception-et-realisation-passerelle-metallique-pour-pi/ao-7109667-2>

Voir Enquête parcellaire: <http://www.aveyron.gouv.fr/enquete-parcellaire-relative-au-projet-de-creation-a3635.html>

^ Voir article du 18 février 2015 : <http://www.centrepresseaveyron.fr/2014/02/18/vallee-du-lot-une-veloroute-voie-verte-en-2015,928782.php>

Voir : article du 30 octobre 2015 : <http://www.ladepeche.fr/article/2015/10/15/2198013-trois-passerelles-et-deux-microcentrales-en-projet.html>

Voir informations sur le projet et photos : <http://www.vvv-sud.org/projetsaveyron.html>

Aveyron

Flagnac : projet de liaison piétonnière et cyclable entre le village et la Véloroute Voie Verte (1,2km)

La Commune de Flagnac a un projet de création d'une « liaison piétonnière et cyclable » (en fait une Voie Verte) entre le village et la Véloroute Voie Verte « Au fil du Lot » aménagée le long du Lot par la Communauté de Communes de la Vallée du Lot (CCVL). Cette Voie Verte de plus d'un Km reliera le village au port de Lacombe et au camping. Elle traversera la RD963 de façon sécurisée à l'occasion de la création d'un giratoire à ce carrefour (travaux annoncés pour 2016). Cette liaison sera constituée d'une partie goudronnée de 2 mètres de large séparée de la chaussée par une bande de 1 mètre végétalisée (haie, plantations...). En novembre 2016 les travaux du giratoire et de la liaison piétonnière et cyclable n'ont pas encore commencés.

Voir :

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/01/11/2253063-flagnac-creve-enfin-l-abces.html>

Gers

Auch : Les associations essayent de faire prendre en compte le vélo par la Mairie

Les deux associations Vel'Auch et « Auch territoire en transition » essayent de faire évoluer les mentalités dans la ville d'Auch, en faveur du vélo, et pour que la mairie réalise d'avantage d'aménagements cyclables. Aujourd'hui il n'existe dans la ville qu'une courte Voie Verte le long du Gers, et une boucle jalonnée sur la chaussée pour aller de la gare au centre-ville.

Voir : <http://www.ladepeche.fr/article/2016/03/05/2297699-ils-veulent-faire-evoluer-les-mentalites-sur-le-velo.html>

Voir : <https://www.facebook.com/auchterritoiretransition.fr>

Gers

L'Isle-Jourdain : création d'un « pôle d'échange mutli-modal » à la gare avec 50 places de stationnement pour les vélos

En 2016 la Mairie de l'Isle-Jourdain a réalisé d'importants travaux à la gare pour aménager un « pôle d'échange multi-modal » avec : 150 places supplémentaires de stationnement pour les voitures, et parc de stationnement pour les vélos, de 50 places. Coût total des travaux : 2,1 millions d'euros (commune pour 1 110 000 €, région Midi-Pyrénées pour 390 000 €, Etat pour 500 000 €, 100 000 € pour la communauté de communes de la Gascogne toulousaine.).

Voir : <http://www.ladepeche.fr/article/2016/06/06/2359543-le-pole-d-echange-multimodal-pret-a-accueillir-les-passagers.html>

Voir : <http://www.ladepeche.fr/article/2015/09/11/2174944-vaste-projet-de-reamenagement-pour-le-parking-de-la-gare.html>

Haute-Garonne

Pont de Pinsaguel-Portet rénové avec création de deux pistes piétons-cycles

Le 16 avril 2016 a eu lieu l'inauguration du pont de Pinsaguel sur la Garonne, totalement rénové après 6 mois de travaux lourds, pour un coût de 2,6 millions d'euros. Ce pont relie deux villes au bord de la Garonne, à 15km de Toulouse. Le nouveau pont possède deux pistes mixtes piétons-cyclistes de 1,80m de large. Elles sont réalisées de chaque côté, en encorbellement sur la moitié métallique du pont, et en piste séparée ou trottoir sur la partie "maçonnée" du pont. Longueur totale 170m. 2Pieds 2 Roues (ex Association Vélo), délégation départementale de l'AF3V, a demandé cet aménagement en 2008, et se réjouit de ces travaux qui sécurisent la traversée sur cette route très circulée (8000 véhicules par jour). A noter qu'en rive gauche Portet-sur-Garonne a en même temps réalisé de gros travaux et raccordé les deux pistes mixtes du pont au réseau cyclable existant le long de la Garonne, et à une nouvelle piste cyclable créée le long de la route d'Ax. La future Véloroute-Voie Verte de la Garonne, terminée à Toulouse et « en panne » au-delà, reliera Toulouse-Portet-Roques-Muret ... et passera au bout du pont de Pinsaguel. Une relance du projet est en cours en 2016, et les travaux pourraient reprendre en 2018. Enfin Deux Pieds Deux Roues demande, depuis 2008, la création, à 5km du pont de Pinsaguel, d'une passerelle piétons-cyclistes sur l'Ariège à Lacroix-Falgarde, pour prolonger la Voie Verte qui existe à Pinsaguel en rive gauche de l'Ariège, et créer une "boucle du Confluent" qui permettra d'accéder en sécurité au Parc naturel régional du Confluent Ariège-Garonne.

Voir : <http://www.2p2r.org/dossiers/amenagements/veloroutes-et-voies-vertes/article/ouverture-en-avril-du-pont-de-pinsaguel-portet-renove-avec-deux-pistes-pietons>

Lot

Signez la pétition pour la Voie Verte Cahors-Capdenac (68km)

Fin 2015 un « Collectif pour la voie verte en vallée du Lot » a lancé une pétition demandant la réalisation d'une Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée entre Cahors et Capdenac. Dès novembre 2015 Cahors Cyclotourisme, Relais local de l'AF3V pour Cahors a appelé à signer cette pétition. En Mars 2016, Deux Pieds Deux Roues, Délégation régionale de l'AF3V a également appelé à signer la pétition. Elle a rappelé ses positions de Juin 2011, qui restent inchangées puisque, depuis 6 ans, aucune possibilité nouvelle de ré-ouverture de la ligne ferroviaire n'est apparue. Elle se prononce à nouveau en faveur d'une utilisation de l'emprise de la voie ferrée par une Voie

Verte, en priorité entre Cahors et Vers, et idéalement sur toute la longueur, pour constituer un élément très attractif de la Véloroute vallée du Lot. Elle rappelle à nouveau que les études réalisées montrent l'absence de perspective de réouverture en exploitation ferroviaire, et elle souligne que la transformation en Voie Verte est le meilleur moyen de sauvegarder la continuité de l'emprise, de réhabiliter les ouvrages, et donc de conserver une possibilité de retour au ferroviaire.

SIGNEZ LA PETITION ICI : <http://collectifvoieverte-lot.jimdo.com>

Voir : <http://www.vvv-sud.org/demandeslot.html>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://isabelleetlevelo.20minutes-blogs.fr>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBulletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez –les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Deux Pieds Deux Roues (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.